

socialistes peuvent la visiter, tout comme quelques associations, ainsi que le grand public lors des Journées du patrimoine, par exemple... Bref, un accueil très ponctuel. « C'est un peu dommage », confie le maire testerin, Jean-Jacques Eroles. « Il s'agit d'un patrimoine riche et emblématique du Bassin. C'est pour cela que nous allons travailler sur un projet d'accueil. »

d'un tel site est bornée par de multiples contraintes : « Il y a l'accès, mais il y a aussi la sécurité, le classement du site, son implantation sur le domaine public maritime... Nous allons travailler en étroite collaboration avec le Conservatoire du littoral. » Le cabinet choisi pour ce marché public devrait commencer à travailler à la fin de l'été ou au début de l'automne 2016.

pour l'organisme local de gestion. En 1973, les parcs impériaux ont été rattachés à la société culturelle de sauvetage. La culture en parcs à huttes amena les Services maritimes à accorder des concessions.

**Semblable au Berger landais veillant sur son troupeau, juchée sur ses échasses (chancas en gascon), la première cabane tcharquée a eu pour vocation la surveillance des parcs. Édifiée par M. Pivert vers 1883, elle est « tombée dans la nuit » victime d'une tempête en 1943. À l'initiative de M. Landry en 1945, une nouvelle cabane ne tarda pas à émerger non loin des ruines, suivie de près par la seconde, baptisée en 1948, celle de M. Longau, la cabane n°53.**

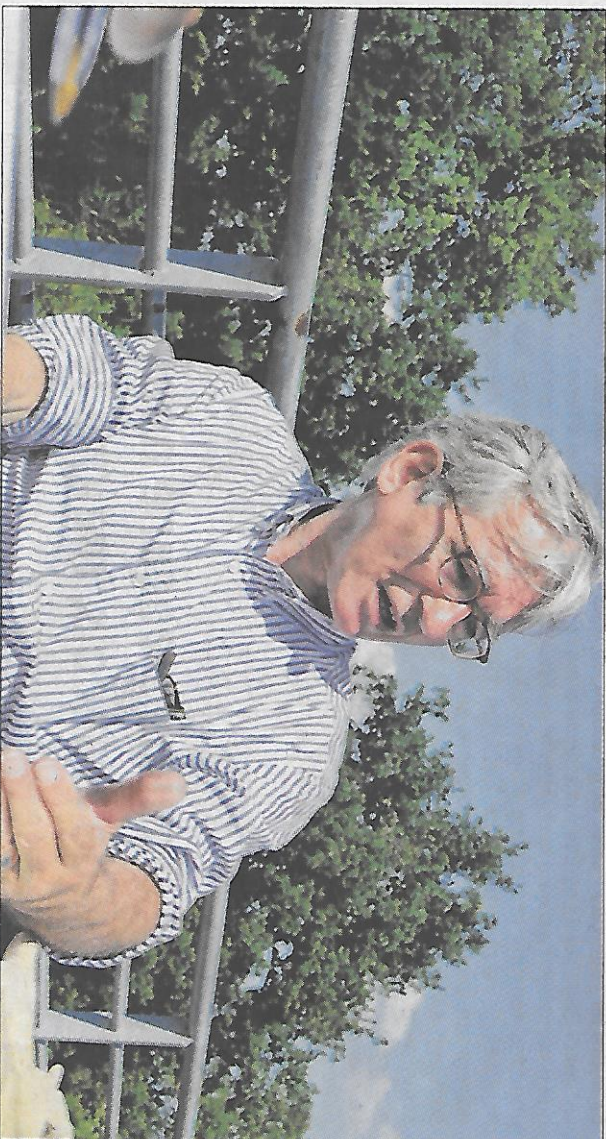
**Si le surhaussement de la cabane, par nécessité d'isolation en zone humide du bâti vis-à-vis du sol, est une pratique commune autour du Bassin, le plus important reste celui des tcharquées. Au rythme des marées, ce sont les seules à être inégalement fermées par la mer.**

Realisé grâce aux documents du service Culture de La Teste-de-Buch

## LADPPM TIENDRA SON ASSEMBLÉE CE SAMEDI À 10H

# « Nous avons protégé le Pyla depuis les années 60 »

C'est l'un des rendez-vous associatifs de l'été sur le Bassin. Le président Jacques Storelli et son conseil ont concocté un ordre du jour très dense : les grands documents d'urbanisme, les contentieux en cours mais aussi le parc marin, le rachat de la Dune et les points critiques de la station balnéaire...



Jacques Storelli, président de l'association pylataise ADPPM.

Inclivisme, affairisme, conflits d'usages et histoires de voisinage... Tout n'est pas si rose sous les pins de Pyla-sur-Mer. « Même s'il fait très bon vivre dans la station balnéaire testérine, quelques "mœurs" du moment nous guettent », selon les mots du président Jacques Storelli dans son édito. « Dans le passé, l'élégance qui présidait à tous les rapports de voisinage excluait

toute possibilité de conflit. Un cahier des charges de lotissement ou une simple parole donnée suffisait... Aujourd'hui, les milliers de textes applicables n'ont pas été de nature à empêcher d'innombrables conflits de voisinage et de dérives architecturales », constate-t-il.

« Et comme les services de l'État manquent désormais de tout ce qui faisait fonctionner efficacement un état régalien, il ne nous reste

qu'une seule chose à faire, nous organiser et prendre les choses en main au travers de l'action associative. »

"Ne pas rester inactif", un conseil que l'association semble s'appliquer au quotidien. Leur assemblée générale, ce samedi 6 août à 10h au centre culturel du Pyla s'annonce avec un menu plutôt gratiné... « Notre but est de mettre en avant des sujets que nos adhé-

rents n'ont pas forcément connus. Notre cœur d'activité, ce n'est pas seulement le Pyla, mais l'intégralité du bassin d'Arcachon. Mais si la station est protégée depuis 50 ans et qu'elle connaît un tel succès, c'est notamment grâce aux efforts de l'ADPPM (Association de défense et de promotion du Pyla-sur-Mer). » Une philosophie qui, selon Jacques Storelli, n'est « surtout pas politique ». « Oui, nous

défendons l'environnement du Pyla mais nous veillons à ce que l'économie ne soit pas oubliée et tentons de maintenir ce difficile équilibre. Jamais nous ne nous opposons à des projets de réhabilitation hôtelière, comme celui d'Haïtza par exemple... » En revanche, les tentatives de "gignotage" de la forêt, sont, elles, surveillées de près. Et un projet, non loin de la dune du Pilat, pourrait bien cristalliser quelques tensions : « L'association s'oppose fermement au projet d'aménager un nouveau parking de délestage de 500 places dans la forêt située derrière la caserne des pompiers », informe Jacques Storelli. « L'enjeu est considérable et provoquerait un envahissement par des centaines de véhicules à l'intérieur du Pyla, sans compter les phénomènes de pollution associés... Nous demandons ainsi à la municipalité d'informer

De ce projet, il sera question samedi. Tout comme des points critiques de la vie locale, des contentieux d'urbanisme, du plan d'eau... Le maire et de nombreux élus et patrons d'associations seront là, tout comme la sous-préfète Dominique Christian, ainsi que les forces de sécurité locales.